

30 octobre 2023

(23-7310)

Page: 1/3

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

ACTIVITÉS SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES MISES EN ŒUVRE PAR LA CEDEAO PENDANT LA PÉRIODE ALLANT D'AOÛT À NOVEMBRE 2023

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE CONSEILLER PRINCIPAL CEDEAO/USAID CHARGÉ
DES NORMES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (SPS) ET PAR LE RESPONSABLE

La communication ci-après, reçue le 30 octobre 2023, est distribuée à la demande de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

1 INTRODUCTION

1.1. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et ses partenaires s'attachent à appliquer les normes et à examiner les questions SPS au niveau régional, de manière à faire progresser le projet de création d'une union économique et d'un marché commun. Conformément à cet objectif, la CEDEAO met en œuvre de nombreux accords visant à soutenir la libre circulation des marchandises et des personnes dans la région.

1.2. Afin d'améliorer et de renforcer les activités SPS dans la région de la CEDEAO et du Sahel, les activités ci-après ont été mises en œuvre au cours de la période allant d'août à novembre 2023.

2 SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

2.1 Atelier de validation du "Guide harmonisé de l'inspection et de la prise de décisions fondées sur les risques dans le domaine sanitaire"

2.1. L'objectif de ce guide est de proposer une procédure harmonisée pour l'inspection et la prise de décisions fondées sur les risques dans le domaine sanitaire pour la région de la CEDEAO et du Sahel. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- garantir la sécurité du commerce des produits alimentaires;
- accroître la transparence dans l'inspection des produits alimentaires fondée sur les risques;
- accélérer la mainlevée des produits afin de réduire les coûts des opérations à la frontière;
- amorcer l'acceptation des certificats sanitaires et la mise en œuvre des accords de reconnaissance mutuelle;
- favoriser l'échange de données sur les inspections et les défauts de qualité entre les organismes de réglementation et la Commission de la CEDEAO au niveau régional;
- encourager une plus grande harmonisation des protocoles d'inspection sanitaire afin de garantir le respect des exigences de qualité pour la conformité aux normes;
- faciliter l'accès aux marchés pour les produits alimentaires sûrs.

2.2. Un atelier régional de validation du Guide a été organisé du 4 au 6 octobre 2023 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avec l'appui de partenaires. Ce guide harmonisé dans le domaine sanitaire devrait être diffusé et les inspecteurs sanitaires et autres autorités compétentes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires devraient être formés au niveau national dans les mois à venir.

2.2 Établir des groupes de travail techniques chargés des questions SPS et les rendre opérationnel

2.3. En 2022, le conseiller SPS, en collaboration avec d'autres partenaires et pays, a établi le forum de convergence en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel. En outre, il y a eu une coordination efficace des mesures de sécurité sanitaire des produits alimentaires entre les pays pour améliorer les directives et renforcer la coordination en ce qui concerne les évaluations de la conformité et les régimes d'inspection des aliments. Cette activité a permis d'assurer un niveau de coordination élevé en accordant systématiquement la priorité à l'élaboration de normes alimentaires susceptibles de pouvoir être facilement harmonisées au niveau régional, en se fondant sur une justification.

2.4. Par ailleurs, en août 2023, les groupes de travail techniques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sur la production de données pour les travaux du Codex ont été établis. Trois (3) groupes de travail techniques (chargés des pesticides et résidus de médicaments vétérinaires, des contaminants et de l'hygiène microbiologique et alimentaire) pour les travaux du Codex ont été créés avec des objectifs clairs, y compris:

- produire des données pour renforcer le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR), le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF), le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF) et le Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA);
- promouvoir la coopération et l'échange de renseignements aux niveaux national, régional et international;
- promouvoir l'accès aux méthodes agréées dans toute la région; établir et rendre opérationnel (renforcer) un réseau d'experts;
- contribuer à l'élaboration de politiques et de réglementations fondées sur des données probantes aux niveaux national, régional et international.

2.5. Une réunion régionale sur les groupes de travail techniques s'est tenue du 28 au 30 août 2023 à Lomé (Togo), avec le soutien de FAS-USDA/UMAP/Université du Missouri, de l'OMS et de la FAO.

2.6. Pour la suite, des plans de travail annuels seront élaborés chaque année pour les sous-comités afin de répondre aux besoins spécifiques, mais les points généraux ci-après devraient être abordés au cours des prochains mois/années (jusqu'à trois ans) (2024-2026):

- Élaboration d'un mécanisme national et régional pour l'évaluation des risques en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires avec un mandat;
- Élaboration d'un modèle harmonisé de protocole et de rapport d'évaluation des risques (format GEMS FOOD);
- Soutien aux réunions annuelles de l'organisme de gestion de l'évaluation des risques;
- Organisation d'un atelier sur le (re)classement des risques et l'établissement de priorités (déjà organisé);
- Collecte de données pour l'évaluation des risques que présentent les denrées alimentaires: combinaison d'agents pathogènes et de facteurs de danger (par exemple, prévalence, enquêtes, essais sur le terrain, autres);
- Réalisation d'exercices d'évaluation des risques et d'analyses en laboratoire.

3 PARTICIPATION AUX FORUMS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

3.1 Participation à la première réunion inaugurale du Forum des autorités africaines de réglementation des produits alimentaires (AFRAF), 11-13 octobre 2023, Le Caire (Égypte)

3.1. Ce forum est une plate-forme continentale de coordination sur les questions liées à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et à la promotion de cadres de collaboration pour la réglementation des produits alimentaires en Afrique, à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour l'Afrique 2022/2036 et du bon fonctionnement de l'Agence africaine de sécurité sanitaire des produits alimentaires (AFSA) qui doit être créée d'ici à 2025. Au cours de cette réunion inaugurale, un projet de déclaration relatif à la création du Forum a été proposé. Ce projet a été envoyé aux pays et aux communautés économiques régionales, y compris la CEDEAO, pour observations. Il devrait être finalisé d'ici à décembre 2023. En outre, le

responsable SPS de la CEDEAO a participé à deux tables rondes, l'une sur l'utilisation d'assurances volontaires par des tiers (APTv) et leur possible extension aux États membres de la CEDEAO, et l'autre sur l'examen du programme de collaboration actuel en matière de réglementation de la sécurité sanitaire des produits alimentaires aux niveaux continental et régional.

3.2 Participation au programme d'échange de données scientifiques et de données relatives aux questions SPS de l'USDA, Université de l'État de l'Iowa, Mississippi, États-Unis d'Amérique, et participation à l'édition 2023 du Norman E. Borlaug International Dialogue, World Food Prize, 22 octobre - 3 novembre 2023

3.2. Des informations précieuses et des connaissances pratiques sur l'agriculture intelligente face au climat et sur les questions SPS ont été transmises à l'occasion d'un atelier très instructif et intéressant. Le responsable SPS de la CEDEAO a animé et dirigé une séance sur l'élaboration d'une stratégie relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et à l'agriculture intelligente face au climat pour l'Afrique. Le projet de stratégie sera finalisé dans les semaines à venir. La CEDEAO a en outre participé à l'édition 2023 du Norman E. Borlaug International Dialogue du World Food Prize. Lors de cette réunion, des contacts ont été établis en vue d'une possible collaboration avec des organisations internationales. Des activités de suivi seront mises en œuvre dans les mois à venir.

4 CONCLUSION GÉNÉRALE ET VOIE À SUIVRE

4.1. La Commission de la CEDEAO saisit cette occasion pour remercier tous les partenaires de l'aide constante qu'ils ont apportée en vue de faire avancer les questions SPS dans la sous-région de la CEDEAO et du Sahel. Elle appelle en outre à renforcer la collaboration, l'assistance technique et le soutien en faveur de la mise en œuvre future.
